



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
**Office fédéral de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires OSAV**

# **INPEC – Manuel de l'utilisateur**

## **Portail INN**

Version 0.1



## Tables des matières

Manuel de l'utilisateur INPEC Portail INN.....	1
1 Contexte .....	3
2 Fonctions générales .....	3
2.1 Page d'accueil .....	3
2.2 Icônes .....	4
3 Notifier un nouveau lot .....	5
4 Notifier un nouveau lot (sans requête dans TRACES) .....	6
4.1 Saisir les informations sur le lot.....	6
4.2 Saisir le(s) certificat(s) de capture .....	8
4.3 Saisir le contenu du lot .....	9
4.3.1 Saisir des lots assortis d'une déclaration établie par l'usine de transformation .....	12
4.3.2 Saisie de données de lots partiels (assortis d'une déclaration établie par l'usine de transformation).....	13
4.4 Charger des documents .....	15
5 Notifier un nouveau lot (avec requête dans TRACES) .....	17
5.1 Informations sur le lot et contenu du lot .....	17
5.2 Saisir et attribuer un ou des certificats de capture .....	20
5.3 Charger des documents .....	21
6 Soumettre, modifier, copier et supprimer les données d'un lot.....	22
7 Statut .....	22
8 Rechercher un lot existant .....	24
9 Décisions relatives au contrôle .....	25
9.1 Mainlevée du lot.....	25
9.2 Mainlevée automatique du lot.....	25
9.2.1 Week-end .....	25
9.2.2 Jours fériés officiels de l'administration fédérale .....	26
9.3 Contestation du lot.....	26
9.3.1 Modifier un lot contesté .....	27
9.4 Mainlevée refusée du lot .....	27

## 1 Contexte

L'[ordonnance sur le contrôle de l'origine licite des produits de la pêche maritime importés](#) (ordonnance INN) est applicable depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017. Elle stipule qu'il est possible d'importer des produits de la pêche maritime seulement sur présentation d'un certificat de capture valable qui prouve la provenance licite des produits.

Jusque-là, les documents relatifs aux lots de la pêche maritime étaient envoyés par e-mail en vue du contrôle INN. Hébergé sur le système informatique INPEC, le nouveau portail INN permet de centraliser toutes les opérations du contrôle INN, de la notification du lot jusqu'à la procédure d'exécution. En tant que déclarant et/ou importateur, vous pouvez ainsi saisir tous vos lots, mais également les soumettre, les gérer ou les modifier. L'application centralise la sauvegarde de vos données : tous les collaborateurs et collaboratrices autorisés de votre entreprise ont ainsi accès aux lots saisis.

Seules les données strictement nécessaires pour un contrôle INN doivent être saisies, le but étant de limiter au maximum l'effort de toutes les parties impliquées. Par ailleurs, le portail intègre, partout où c'est possible, des fonctionnalités pour faciliter l'enregistrement des données.

**Adresse pour accéder au portail INN :** <https://www.inpec.admin.ch/app/iuu/>

**Astuce :** dans votre navigateur, enregistrez sans attendre ce lien dans vos favoris

Pour plus d'informations sur la pêche INN, les produits soumis à déclaration, le certificat de capture ou la déclaration établie par l'usine de transformation, consultez le [site internet de l'OSAV](#).

## 2 Fonctions générales

### 2.1 Page d'accueil



The screenshot shows the homepage of the INN portal. At the top, there is a breadcrumb navigation: 'Le Conseil fédéral' > 'DFI' > 'OSAV'. To the right, there are links for 'Page d'accueil', 'Aide', 'Compte d'utilisateur', and 'Se déconnecter', along with language options 'DE', 'FR', and 'IT'. Below this is the logo of the Swiss Confederation and the text 'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV' and 'Contrôles INN des produits de la pêche maritime'. The main content area is divided into two sections: 'Page d'accueil portail INN' on the left, which contains two buttons: 'Notifier un nouveau lot' and 'Rechercher un lot existant'; and 'Informations et instructions' on the right, which contains a message box with the text 'Aucun message'. At the bottom left, it says 'Version 2.0.0 (23.02.2022 13:55)'. At the bottom right, there is a link 'Retour au début de la page'. The footer contains 'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV' and 'Bases légales'.

Capture d'écran 1 : page d'accueil du portail INN – structure et zones



Tableau 1 : description de la page d'accueil du portail INN

Zone	Description
Navigation	Renvoi vers les sites hiérarchiquement supérieurs de l'administration fédérale
Barre d'actions	<b>Aide</b> : lien redirigeant vers le site de l'OSAV (FAQ, ordonnance INN, etc.) <b>Compte utilisateur</b> : modifier ses données utilisateur et ses identifiants <b>Se déconnecter</b> : l'utilisateur est déconnecté sans message d'avertissement. <b>Changer la langue</b> : allemand, français ou italien
Choix de la procédure	<b>Notifier un nouveau lot</b> : voir chapitre 3 <b>Rechercher un lot existant</b> : voir chapitre 8
Informations et remarques	Zone pour les informations utilisateurs et notifications

### Remarque

Pour retourner à la page d'accueil du portail, cliquez sur le logo de la Confédération suisse dans le coin supérieur gauche.

## 2.2 Icônes

Tableau 2 : aperçu des icônes récurrentes

Icône	Fonction
	Ajouter
	Modifier
	Supprimer
	Télécharger
	Réglage de la langue du système
	Réduire le menu de navigation principal
	Agrandir le menu de navigation principal



### 3 Notifier un nouveau lot

La saisie d'un lot se fait en quatre étapes – il y a quatre sections de formulaire à renseigner (voir Capture d'écran 4) :

1. **Informations sur le lot** (saisie manuelle ou automatique via requête dans TRACES)
2. **Certificat(s) de capture** (saisie manuelle)
3. **Contenu du lot** (saisie manuelle ou automatique via requête dans TRACES)
4. **Documents** (chargement manuel)

#### Notifier un nouveau lot avec ou sans requête dans TRACES

En cliquant sur « **Notifier un nouveau lot** » sur la page d'accueil du portail INN (Capture d'écran 1), vous arrivez sur une nouvelle page (Capture d'écran 2) qui vous demande d'emblée si vous souhaitez notifier un lot au moyen d'une requête dans TRACES ou sans requête.

The screenshot shows the web interface for notifying a new lot. At the top, there are logos for the Swiss Confederation and the OSAV (Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires). The main heading is "Notifier un nouveau lot en vue du contrôle INN". Below this, there are two main sections. The first is "Contrôle vétérinaire en Suisse ?" which includes a button "Effectuer la synchronisation des données avec TRACES" and a text input field for "N° CHEDP pour requête dans TRACES \*". To the right of this input is a blue button "Lancer une recherche dans TRACES". The second section is "Contrôle vétérinaire dans l'UE (PAS en Suisse)" with a button "Continuer SANS requête dans TRACES".

Capture d'écran 2 : page « Effectuer la synchronisation des données avec TRACES » ou « Continuer SANS requête dans TRACES »

INPEC dispose d'une interface avec l'application TRACES NT<sup>1</sup>. Cela signifie que pour les lots importés en Suisse par avion et dont le contrôle vétérinaire a lieu en Suisse, les **informations** ainsi que les données sur leur **contenu** peuvent être transmises au portail INN au moyen d'une requête dans TRACES (voir chapitre 5).

S'agissant des lots qui ne sont pas importés directement en Suisse par avion, le contrôle vétérinaire a lieu dans l'UE et il n'est pas possible de synchroniser les données avec TRACES NT. L'ensemble des données doivent être saisies manuellement dans le portail INN (voir chapitre 4).

<sup>1</sup> TRACES NT : le *Trade Control and Expert System* (TRACES) est un système informatique européen pour le commerce international d'animaux vivants, de produits d'origine animale et de certains produits d'origine non animale [TRACES \(admin.ch\)](https://www.admin.ch/traces).



## 4 Notifier un nouveau lot (sans requête dans TRACES)

Cliquez sur « Notifier un nouveau lot » sur la page d'accueil du portail INN, puis sur « Continuer SANS requête dans TRACES ». Le masque de saisie « Notifier un nouveau lot en vue du contrôle INN » s'affiche (Capture d'écran 3).

### 4.1 Saisir les informations sur le lot

1. Renseignez tous les champs obligatoires (marqués d'un astérisque) et cliquez sur « Enregistrer ». Le Tableau 3 vous donne des informations sur les champs de données.

Notifier un nouveau lot en vue du contrôle INN

### Informations sur le lot

Déclarant Muster Anmelder [1082602]  
8005 Zürich

E-mail du déclarant \* anmelder@fish.ch

Autres destinataires de l'e-mail +

N° de référence étranger

Date d'importation prévue \* dd.MM.yyyy

Heure d'importation HH:mm

Bureau de douane \* - Veuillez sélectionner -

Importateur \* Muster Importeur [10...]

E-mail de l'importateur importeur@seafood.ch

Nom de l'exportateur \*

Observations sur le lot

Enregistrer Annuler

Capture d'écran 3 : masque de saisie « Informations sur le lot »

Tableau 3 : description des champs de données « Informations sur le lot »

Champ de données	Description
Déclarant*	Prérempli : entreprise du déclarant
E-mail du déclarant*	Prérempli : e-mail de l'utilisateur inscrit ou e-mail général de l'entreprise (si disponible)
Autres destinataires de l'e-mail	Saisir les autres destinataires de l'e-mail
N° de référence étranger	Pour identifier un lot, il est possible de saisir un numéro de référence. Ce numéro figure également sur la facture des émoluments INN.
Date d'importation prévue*	Date d'importation prévue



Heure d'importation	Horaire prévu (champ facultatif servant à indiquer, le cas échéant, que la notification est urgente)
<b>Bureau de douane*</b>	Bureau où le lot est dédouané
<b>Importateur*</b>	Choix entre entreprise détenue en propre et entreprise administrée
E-mail de l'importateur	Prérempli : e-mail général de l'entreprise importatrice (si disponible)
<b>Nom de l'exportateur*</b>	Nom de l'exportateur, sans adresse (tel qu'il figure sur le certificat de capture)
Observations sur le lot	Zone de texte (champ facultatif)

### Remarques

- **Autres destinataires de l'e-mail** : tous les destinataires saisis reçoivent par e-mail le résultat du contrôle INN du lot (mainlevée, contestation ou refus de mainlevée).
  - **Importateur** : si l'importateur recherché ne figure pas dans le menu déroulant, le déclarant doit en informer l'équipe d'assistance INPEC afin qu'elle attribue l'importateur à l'entreprise gestionnaire.
2. Une fois les informations sur le lot enregistrées, un **numéro de lot** est automatiquement généré, qui permet de l'identifier clairement. Le dossier du lot est sur le statut « **Ébauche client** » (Capture d'écran 4).
  3. Il est possible d'éditer les informations sur le lot grâce à la fonction « Modifier ».
  4. Une fois les **informations sur le lot** fournies (1), il faut saisir les informations sur le(s) **certificat(s) de capture** (2) et le **contenu du lot** (3) et charger les **documents** (4). Les sections du formulaire à renseigner sont signalées par un point d'exclamation rouge (Capture d'écran 4).

N° du lot IUU22-00494

Supprimer Copier les données du lot

✓ Le lot a été saisi.  
Les données saisies ont été sauvegardées.

### Informations sur le lot 1

Déclarant	Muster Anmelder [1082602] Musterstrasse 12 8005 Zürich	Importateur	Muster Anmelder [1082602] Musterstrasse 12 8005 Zürich
E-mail du déclarant	anmelder@fish.ch	E-mail de l'importateur	anmelder@fish.ch
N° de référence étranger	Dossier 123	Nom de l'exportateur	Fresh Fish Ltd.
Date d'importation prévue	25.02.2022	Observations sur le lot	
Heure d'importation		Statut	Ébauche client
Bureau de douane	Bâle	N° de mainlevée	

! Certificat(s) de capture + 2

! Contenu du lot + 3



! Documents 4

Capture d'écran 4 : les quatre sections du formulaire à renseigner



## 4.2 Saisir le(s) certificat(s) de capture

Tout produit de la pêche maritime soumis à notification doit être accompagné d'un certificat de capture valide. Veuillez saisir tous les certificats en lien avec votre lot comme suit :

1. Cliquez sur le signe plus à côté de la section « Certificat(s) de capture » Le masque de saisie « Certificat de capture » apparaît.
2. Renseignez tous les champs obligatoires (marqués d'un astérisque) et cliquez sur « Attribuer un certificat de capture » (Capture d'écran 5) pour sauvegarder les données. Le Tableau 4 vous donne des informations sur les champs de données.
3. Si votre lot comprend plusieurs certificats de capture, répétez la procédure jusqu'à ce que vous les ayez tous saisis.
4. Si, après enregistrement, vous souhaitez modifier ou supprimer le certificat de capture saisi, cliquez sur le bouton correspondant à droite du certificat   (Capture d'écran 7).

**Certificat de capture** ✕

Numéro du certificat de capture \*

État du pavillon \*

Zone de pêche \*

Capture d'écran 5 : masque de saisie « Certificat de capture »

Tableau 4 : description des champs de données du certificat de capture

Champ de données	Description
N° du certificat de capture*	Chaque certificat de capture comporte un numéro de document unique, saisissez-le comme indiqué avec tous les caractères spéciaux, mais <u>sans</u> espace.
État du pavillon*	Pays qui a émis le certificat de capture
Zone de pêche*	La zone de pêche est indiquée sur le certificat. Si ce n'est pas le cas, le lien suivant vous aide à retrouver le numéro de la zone de pêche FAO : <a href="#">Pêche et Aquaculture - Principales zones de pêche de la FAO</a>

### Remarques

- Passez le curseur de la souris sur un nom de champ (par ex. État du pavillon\*) pour que la description détaillée du champ s'affiche.
- Si un numéro de certificat de capture a déjà été saisi (même déclarant et même importateur), le système complète le numéro et attribue automatiquement l'État du pavillon et la zone de pêche (Capture d'écran 6).





**Certificat de capture**

Numéro du certificat de capture \*

État du pavillon \*

Zone de pêche \*

Capture d'écran 6 : informations du certificat de capture remplies automatiquement

5. Les certificats de capture saisis sont répertoriés. Il est possible de les modifier ou de les supprimer au moyen des icônes sous « Actions » (Capture d'écran 7).

**Certificat(s) de capture**

Position	N° du certificat de capture	État du pavillon	Zone de pêche	Date de saisie	Actions
1	CHN-2021-075534	Chine [CN]	Area 71 (Pacific, Western Central)	25.02.2022 17:12	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
2	00318/2021/CC-ST	Vietnam [VN]	Area 61 (Pacific, Northwest)	25.02.2022 17:20	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>

Capture d'écran 7 : modifier ou supprimer les certificats de capture saisis

### 4.3 Saisir le contenu du lot

Le contenu du lot correspond aux produits de la pêche maritime à notifier en vue du contrôle INN. Veuillez saisir chaque produit séparément comme suit :

1. Cliquez sur le signe plus. Le masque de saisie « Contenu du lot » apparaît.
2. Renseignez tous les champs obligatoires (marqués d'un astérisque) et cliquez sur « Enregistrer » pour sauvegarder les données ou sur « Enregistrer, position suivante » pour saisir d'autres éléments de contenu (Capture d'écran 8).
3. Le Tableau 5 détaille les champs de données.

**Contenu du lot**

Espèce \*

Quantité importée (kg) \*

Avec transformation

Quantité transformée (catch processed) (kg) \*

Pays de provenance \*

Certificat de capture \*

Capture d'écran 8 : masque de saisie « Contenu du lot »



Tableau 5 : description des champs de données « Contenu du lot »

Champ de données	Description
Espèce*	Sélectionnez le nom latin correct de l'espèce dans le menu déroulant. <ul style="list-style-type: none"><li>❖ L'espèce doit correspondre à celle indiquée sur le certificat de capture.</li><li>❖ Il faut indiquer le nom latin complet de l'espèce. Exemple : <i>Loligo duvauceli</i></li><li>❖ Si seul le genre est indiqué sur le certificat de capture, spp. lui est accolé. Exemple : <i>Loligo spp.</i></li><li>❖ Si le nom d'une espèce ne figure pas dans le menu déroulant, merci de le signaler à l'OSAV en écrivant un message à : <a href="mailto:iuu@blv.admin.ch">iuu@blv.admin.ch</a></li></ul>
Quantité importée (kg)*	Poids net (kg) importé en Suisse (nombre entier ou décimal)
Avec transformation	Cochez cette case si le produit a été transformé dans un pays autre que l'État du pavillon (ex. Capture d'écran 8 : État du pavillon Chine, pays d'origine Thaïlande) <b>Important</b> : dans ce cas, une <u>déclaration établie par l'usine de transformation</u> doit être soumise. → Les explications sont à retrouver au point 4.3.1.
Quantité transformée (catch processed) (kg)	Quantité (partielle) (kg) de capture ayant été transformée (selon la déclaration établie par l'usine de transformation : voir point 4.3.1)
Pays de provenance*	Pays de production / d'élaboration / de la dernière transformation substantielle du produit (le pays de provenance est normalement aussi le pays ayant délivré le certificat sanitaire)
Attribuer un certificat de capture*	<p>Si seul un (= 1) certificat de capture a été saisi, le certificat est automatiquement attribué au contenu du lot.</p> <p>Si plus d'un (&gt; 1) certificat de capture a été saisi, le certificat <i>ad hoc</i> doit être attribué manuellement au contenu du lot. Cliquez sur le menu déroulant pour afficher et sélectionner les certificats de capture saisis précédemment.</p> <div data-bbox="486 1384 1380 1951"><p><b>Contenu du lot</b></p><p>Espèce * Thunnus albacares</p><p>Quantité importée (kg) * 650</p><p><input checked="" type="checkbox"/> Avec transformation</p><p>Quantité transformée (catch processed) (kg) * 800</p><p>Pays de provenance * Thaïlande [TH]</p><p>Certificat de capture * Pos 1: CHN-2021-075534 Chine</p><p>Enregistrer Enregistrer, p</p><p><b>!</b> Documents</p><p>- Veuillez sélectionner -</p><p>Pos 1: CHN-2021-075534 Chine</p><p>Pos 2: 00318/2021/CC-ST Vietnam</p></div>

Capture d'écran 9 : attribuer le bon certificat de capture au contenu du lot



4. Le contenu et les certificats de capture qui lui sont attribués sont listés dans l'aperçu du lot (Capture d'écran 10). Le poids total du lot figure sous cet aperçu.

Contenu du lot <span>+</span> <span>☰</span>					
Espèce	Quantité importée (kg)	Quantité transformée (catch processed) (kg)	Pays de provenance	Certificat de capture	Actions
Thunnus albacares	650	800	Thaïlande [TH]	Pos 1: CHN-2021-075534 Chine	<span>✎</span> <span>🗑️</span>
Loligo duvauceli	180.5	—	Vietnam [VN]	Pos 2: 00318/2021/CC-ST Vietnam	<span>✎</span> <span>🗑️</span>

**830,5 kg poids total de la quantité importée**

Capture d'écran 10 : aperçu du contenu du lot

5. L'attribution de certificats de capture peut être modifiée de deux manières.

Icône	Description									
<span>☰</span>	<p>En cliquant sur l'icône matrice (Capture d'écran 10) à droite de « Contenu du lot », la matrice suivante s'ouvre. Vous pouvez procéder aux modifications souhaitées en quelques clics.</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 10px; margin: 10px 0;"> <p><b>Attribuer les éléments de contenu du lot</b> <span style="float: right;">✕</span></p> <p><i>Pour obtenir des informations détaillées, maintenir le curseur sur le titre de rubrique correspondant</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;">Contenu \ Certificat de capture</th> <th style="text-align: center;">Pos 1 (CN)</th> <th style="text-align: center;">Pos 2 (VN)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Thunnus albacares (Thaïlande)</td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="radio"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="radio"/></td> </tr> <tr> <td>Loligo duvauceli (Vietnam)</td> <td style="text-align: center;"><input type="radio"/></td> <td style="text-align: center;"><input checked="" type="radio"/></td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;"> <span style="background-color: #0070c0; color: white; padding: 5px 15px; border: none;">Attribuer les éléments de contenu du lot</span> <span style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px 15px; margin-left: 10px;">Annuler</span> </p> </div> <p>Capture d'écran 11 : matrice « Attribuer le contenu du lot »</p>	Contenu \ Certificat de capture	Pos 1 (CN)	Pos 2 (VN)	Thunnus albacares (Thaïlande)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	Loligo duvauceli (Vietnam)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Contenu \ Certificat de capture	Pos 1 (CN)	Pos 2 (VN)								
Thunnus albacares (Thaïlande)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>								
Loligo duvauceli (Vietnam)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>								
<span>✎</span>	<p>En cliquant sur la fonction « Modifier », le masque de saisie de l'élément de contenu souhaité s'ouvre. Vous pouvez sélectionner le certificat de capture <i>ad hoc</i> dans le menu déroulant (Capture d'écran 9).</p>									

Remarque

- **Favoris de l'entreprise** : pour les champs de données suivants, les cinq valeurs les plus fréquemment utilisées par chaque entreprise s'affichent automatiquement comme premiers choix, à titre d'aide à la saisie :
  - Bureau de douane
  - État du pavillon
  - Zone de pêche
  - Espèce
  - Pays de provenance



#### 4.3.1 Saisir des lots assortis d'une déclaration établie par l'usine de transformation

Pour les produits de la pêche maritime qui ont été transformés après capture dans un pays autre que l'État du pavillon du navire, il faut :

1. soumettre une déclaration établie par l'usine de transformation (aussi appelée *annexe 4* ou *processing statement*)
2. cocher la case « **Avec transformation** » lors de la saisie du contenu du lot afin de saisir la « **Quantité transformée (catch processed)** ».
3. saisir chaque certificat de capture (**orange**) figurant sur la déclaration établie par l'usine de transformation ainsi que le contenu du lot et les quantités correspondantes (**rouge**) (Capture d'écran 13).

➤ **Exemple : État du pavillon : Maldives ; pays de provenance : Thaïlande**

La déclaration établie par l'usine de transformation en Thaïlande mentionne trois certificats de capture des Maldives et les indications de poids correspondantes<sup>2</sup> (Capture d'écran 12). Les trois certificats et les quantités (« **Quantité importée** » et « **Quantité transformée (catch processed)**») doivent être saisis sur le portail INN (Capture d'écran 13).

Catch certificate number	Vessel name(s) and flag(s)	Validation date(s)	Catch description	Total landed weight (kg)	Catch processed (kg)	Processed fishery product (kg)
MVMOFA2020/0278 2	SHOWN IN CC NO.MVMOFA2020/02782 / MALDIVES	29/04/2020	Skipjack (Frozen) ( <i>Katsuwonus pelamis</i> )	1,574,713.000	10,586.982	NW. 7,449,600 DW. 5,214,720
MVMOFA2020/0211 4	SHOWN IN CC NO. MVMOFA2020/02114 / MALDIVES	08/03/2020	Skipjack (Frozen) ( <i>Katsuwonus pelamis</i> )	1,174,184.000	758.391	NW. 545,280 DW. 381,696
MVMOFA2019/1096 6	SHOWN IN CC NO.MVMOFA2019/10966 / MALDIVES	19/12/2019	Skipjack (Frozen) ( <i>Katsuwonus pelamis</i> )	1,102,175.000	7,133.121	NW. 5,061,120 DW. 3,542,784

Capture d'écran 12 : exemple de déclaration établie par l'usine de transformation – indications de poids par certificat de capture

<sup>2</sup> Poids expliqués dans le Tableau 6



Certificat(s) de capture

Position	N° du certificat de capture	État du pavillon	Zone de pêche	Date de saisie	Actions
1	MVMOFA2020/02782	Maldives [MV]	Area 51 (Indian Ocean, Western)	25.02.2022 18:05	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
2	MVMOFA2020/02114	Maldives [MV]	Area 51 (Indian Ocean, Western)	25.02.2022 18:06	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
3	MVMOFA2019/10966	Maldives [MV]	Area 51 (Indian Ocean, Western)	25.02.2022 18:06	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>

Contenu du lot

Espèce	Quantité importée (kg)	Quantité transformée (catch processed) (kg)	Pays de provenance	Certificat de capture	Actions
Katsuwonus pelamis	7'449.6	10'586.9	Thaïlande [TH]	Pos 1: MVMOFA2020/02782 Maldives	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
Katsuwonus pelamis	545.3	758.4	Thaïlande [TH]	Pos 2: MVMOFA2020/02114 Maldives	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
Katsuwonus pelamis	5'061.1	7'133.1	Thaïlande [TH]	Pos 3: MVMOFA2019/10966 Maldives	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>

13 056 kg poids total de la quantité importée  
18 478,4 kg poids total de la quantité transformée (catch processed)

Capture d'écran 13 : pour chaque certificat de capture, on saisit la « Quantité importée » et la « Quantité transformée (catch processed) ».

Tableau 6 : explications des indications de poids figurant sur la déclaration établie par l'usine de transformation

Désignation sur la déclaration établie par l'usine de transformation	Désignation sur le portail INN	Description
<b>Total landed weight (kg)</b>	<i>Inutile de le reporter</i>	Poids débarqué total pour ce certificat de capture
<b>Catch processed (kg)</b>	<b>Quantité transformée (catch processed) (kg)</b>	Quantité de capture transformée pour ce lot
<b>Processed fishery product (kg)</b>	<b>Quantité importée (kg)</b>	Poids net du produit fini à importer

#### Remarques

- **NW** = poids net (net weight), doit être saisi sur le portail INN
- **DW** = poids égoutté (drained weight)
- Si le pays qui a émis le certificat de capture (État du pavillon) n'est pas celui qui a délivré le certificat sanitaire (pays de provenance), c'est qu'une transformation a eu lieu dans le pays de provenance. À ce titre, il est impératif de soumettre une déclaration établie par l'usine de transformation.
- La FAQ sur le [site de l'OSAV](#) explique ce qu'est une déclaration établie par l'usine de transformation et pourquoi il est obligatoire de la soumettre.

#### 4.3.2 Saisie de données de lots partiels (assortis d'une déclaration établie par l'usine de transformation)

Si seule une partie de la quantité transformée (catch processed) figurant sur la déclaration établie par l'usine de transformation est importée, il n'est pas toujours évident de savoir à quel certificat de capture la matière première du produit correspondait à l'origine.

##### ➤ Exemple

La déclaration établie par l'usine de transformation figurant à la Capture d'écran 12 fait état d'un poids net (NW) de 13 056 kg (au total) de thon. Si l'on souhaite n'en importer que 3000 kg, il n'est pas évident de savoir duquel des trois certificats de capture cette quantité provient.

Dans ce cas, la quantité à importer (3'000 kg) doit être attribuée à l'un des trois certificats. Dans l'exemple figurant à la Capture d'écran 14, la quantité a été attribuée au certificat en position 1 (il demeure cependant obligatoire de saisir les deux autres certificats).



Faute de connaître la quantité de capture utilisée pour le produit final, il est inutile de saisir la « Quantité transformée (catch processed) » dans le cas de lots partiels.

Certificat(s) de capture

Position	N° du certificat de capture	État du pavillon	Zone de pêche	Date de saisie	Actions
1	MVMOFA2020/02782	Maldives [MV]	Area 51 (Indian Ocean, Western)	25.02.2022 18:05	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
2	MVMOFA2020/02114	Maldives [MV]	Area 51 (Indian Ocean, Western)	25.02.2022 18:06	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>
3	MVMOFA2019/10966	Maldives [MV]	Area 51 (Indian Ocean, Western)	25.02.2022 18:06	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>

Contenu du lot

Espèce	Quantité importée (kg)	Quantité transformée (catch processed) (kg)	Pays de provenance	Certificat de capture	Actions
Katsuwonus pelamis	3'000	—	Thaïlande [TH]	Pos 1: MVMOFA2020/02782 Maldives	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>

3 000 kg poids total de la quantité importée

Capture d'écran 14 : saisie de quantités partielles relatives à un lot assorti d'une déclaration établie par l'usine de transformation

### Remarques

- Si vous importez de façon récurrente de petits lots partiels du même produit/conteneur (par ex. en provenance d'un dépôt franc sous douane), vous pouvez utiliser la fonction « Copier les données du lot » (voir chapitre 6) pour éviter de devoir saisir à chaque fois toutes les données.
- **À noter** : si votre lot est contesté / si sa mainlevée est refusée et qu'il n'est pas possible d'attribuer la marchandise au certificat de capture correspondant, la contestation / le refus de mainlevée porte sur le lot dans son ensemble (tous les lots partiels prévus).



## 4.4 Charger des documents

1. Cliquez sur l'icône « Modifier » pour charger les documents en lien avec votre lot.
2. Faites glisser le document souhaité directement d'un dossier ou d'une pièce jointe à un e-mail vers l'emplacement indiqué **ou** cliquez sur le lien, recherchez le document souhaité et cliquez sur « Ouvrir » (Capture d'écran 15).
3. Veuillez noter que votre notification ne pourra être traitée que si vous soumettez tous les documents nécessaires.
4. Une fois tous les documents chargés, cliquez sur « Enregistrer ».

### Documents

Charger ici les documents nécessaires au contrôle. Il s'agit de :




- Certificat de capture «catch certificate»
- En cas de transformation, une déclaration établie par l'usine de transformation (également appelée processing statement / Annex IV)
- Document sanitaire (CHEDP TRACES ou health certificate)
- Documents de transport (lettre de transport aérien, B/L, T1, lettre de voiture, etc.)
- Facture

Pour télécharger des fichiers, faites-les tirer sur la surface,  
ou [cliquez ici](#) pour sélectionner un fichier.

Enregistrer
Annuler
















Capture d'écran 15 : masque de saisie pour charger des documents

Tableau 7 : fonctions de gestion des documents

Fonction	Description
<b>Modifier le document</b> 	Cliquez sur l'icône « Modifier » (Capture d'écran 16) pour éditer (par ex. renommer) des documents déjà enregistrés.
<b>Supprimer le document</b> 	Cliquez sur la corbeille à droite du nom du document pour le supprimer.
<b>Ouvrir le document dans un nouvel onglet</b>	Cliquez sur le nom de fichier d'un document pour ouvrir celui-ci dans un nouvel onglet du navigateur.
<b>Télécharger un ou plusieurs documents</b> 	<p><b>Télécharger tous les documents</b></p> <p>Cliquez sur l'icône « Télécharger » à droite du titre de la section « Documents » du formulaire.</p> <p><b>Télécharger un document</b></p> <p>Cliquez sur l'icône « Télécharger » dans la ligne souhaitée de la liste.</p>



Pour télécharger des fichiers, faites-les tirer sur la surface,  
ou [cliquez ici](#) pour sélectionner un fichier.

	Bill of Lading.jpg 	
	Fangbescheinigung China.pdf 	
	Rechnung.pdf 	
	Fangbescheinigung Vietnam.pdf 	
	Health Certificate.pdf 	

Capture d'écran 16 : modifier les documents chargés

#### Remarques

- La taille maximale d'un fichier est de 30 Mo ; vous pouvez charger autant de documents que vous le souhaitez.
- Tous les formats courants sont pris en charge.

Une fois les quatre sections du formulaire dûment renseignées, vous pouvez soumettre votre lot (voir chapitre 6).





## 5 Notifier un nouveau lot (avec requête dans TRACES)

1. Sur la page d'accueil, cliquez sur « Notifier un nouveau lot ». Le masque de saisie « Notifier un nouveau lot en vue du contrôle INN » s'affiche (Capture d'écran 17).
2. Saisissez le n° CHEDP dans le format correct (CHEDP.CH.20JJ.xxxxxxx) et cliquez sur « Lancer une requête dans TRACES ».

Notifier un nouveau lot en vue du contrôle INN

Contrôle vétérinaire en Suisse ?

Effectuer la synchronisation des données avec TRACES

N° CHEDP pour requête dans TRACES \*

Contrôle vétérinaire dans l'UE (PAS en Suisse)

Capture d'écran 17 : masque de saisie « Notifier un nouveau lot en vue du contrôle INN »

3. Le système vérifie si le numéro CHEDP saisi est valable et si le déclarant est autorisé à consulter les données.

**Important :** l'entreprise déclarante sur le portail INN n'est autorisée à accéder aux données TRACES que si elle est inscrite dans TRACES en tant que « Destinataire/importateur » (I.6.) ou « Opérateur responsable du lot » (I.8.) du lot correspondant. Pour que le système puisse vérifier ces informations, le nom de l'entreprise du déclarant et/ou de l'importateur dans INPEC doit concorder exactement avec le nom de l'entreprise enregistré dans TRACES.

- **Numéro CHEDP et autorisation valides :** la synchronisation des données avec TRACES est effectuée (allez au point 5.1).
- **Numéro CHEDP valide, mais pas d'autorisation**

! Le numéro CHEDP est valide.  
Vous ne disposez pas de l'autorisation ad hoc pour consulter les données.

- **Numéro CHEDP invalide**

✘ Échec de la requête dans TRACES  
Numéro CHEDP non valide.

- La requête dans TRACES ne peut pas être effectuée. Contrôlez si le numéro saisi contient des erreurs ou saisissez les données manuellement en cliquant sur « Continuer SANS requête dans TRACES » (voir chapitre 4).

### 5.1 Informations sur le lot et contenu du lot

Si la synchronisation des données avec TRACES est concluante, les données relatives aux informations sur le lot et à son contenu sont téléchargées et s'affichent. Il est en outre possible de télécharger le « document TRACES NT » relatif à l'inscription à TRACES pour le consulter ou l'enregistrer (Capture d'écran 18).

Les données issues de TRACES s'affichent sur le côté gauche (**cadre jaune**), les données reprises par INPEC sur le côté droit (**cadre vert**). Tous les champs de données en lien avec les informations sur le lot et son contenu sont recensés et expliqués dans les Tableau 3 et Tableau 5.

1. Vérifiez que les données sont correctes et exhaustives. Procédez aux adaptations nécessaires. Cliquez sur « Enregistrer ».



## 2. Informations sur le lot

Une fois enregistrées, les données peuvent être éditées à l'aide de la fonction « Modifier » (par ex. pour saisir un numéro de référence étranger ou une observation sur le lot).

### Notifier un nouveau lot en vue du contrôle INN

[Ouvrir le document TracesNT](#)

#### Informations sur le lot

N° CHEDP pour requête dans TRACES	CHEDP.CH.2021.0012345	Déclarant	Muster Anmelder [1080021] 8005 Zürich
Importateur	Beispiel Importeur Strasse 3000 Bern	E-mail du déclarant *	<input type="text" value="anmelder@fish.ch"/>
Nom de l'exportateur	Fresh Sea Food & Co. TEST - Beach road 21 00014 Colombo Sri Lanka	Autres destinataires de l'e-mail	<input type="button" value="+"/>
Date d'importation prévue	10.02.2022	Importateur	Beispiel Importeur [1082633] 3000 Bern
Heure d'importation	13:37	E-mail de l'importateur	<input type="text" value="importeur@seafood.ch"/>
Bureau de douane	CH Zurich CHZRH4 Zürich Airport	Nom de l'exportateur *	<input type="text" value="Fresh Sea Food &amp; Co."/>
		Date d'importation prévue *	<input type="text" value="10.02.2022"/> <input type="button" value="📅"/>
		Heure d'importation	<input type="text" value="13:37"/>
		Bureau de douane *	<input type="text" value="Zürich- Flughafen"/> ▼

#### Contenu du lot

Position du contenu du lot 1	Espèce	Xiphias gladius	Espèce *	<input type="text" value="Xiphias gladius"/> ▼
	Quantité importée (kg)	148.15 GM	Quantité importée (kg) *	<input type="text" value="148.15"/>
	Pays de provenance	Sri Lanka [LK]	Pays de provenance *	<input type="text" value="Sri Lanka [LK]"/> ▼
Position du contenu du lot 2	Espèce	Thunnus albacares	Espèce *	<input type="text" value="Thunnus albacares"/> ▼
	Quantité importée (kg)	45 KGM	Quantité importée (kg) *	<input type="text" value="45"/>
	Pays de provenance	Sri Lanka [LK]	Pays de provenance *	<input type="text" value="Sri Lanka [LK]"/> ▼

Capture d'écran 18 : les données téléchargées « Informations sur le lot » et « Contenu du lot »



### Remarque

Si le nom de l'entreprise importatrice n'est pas écrit exactement de la même manière dans INPEC et dans TRACES, cette information ne peut pas être synchronisée : le champ reste vide et doit être renseigné manuellement (menu déroulant).

### 3. Contenu du lot

Une fois enregistré, le contenu du lot peut être modifié et de nouveaux éléments peuvent être ajoutés (voir également le point 4.3).

- Si un lot contient des produits de la pêche de plusieurs espèces associées au même numéro du tarif douanier non spécifique à l'espèce, celles-ci peuvent être regroupées de la manière suivante :

**Poissons de mer** : Otra pesca

**Crustacés (0306)** : saisissez, pour chaque numéro du tarif douanier, l'espèce qui affiche le poids le plus important.

**Mollusques (0307)** : saisissez, pour chaque numéro du tarif douanier, l'espèce qui affiche le poids le plus important.

**Produits à base de requin et de raie** : doivent être saisis séparément

- Voir exemple dans les Capture d'écran 19 et Capture d'écran 20

NO	SCIENTIFIC NAME	HS CODE	Verified land wt.
1	<i>Portunus pelagicus</i>	0306 33	365.50
2	<i>Scylla serrate</i>	0306 33	25.00
3	<i>Penaeus monodon</i>	0306 36	50.50
4	<i>Macrobachium rosenbergii</i>	0306 36	50.00
5	<i>Sepioteuthis lessoniana</i>	0307 42	65.00
6	<i>Scarus sp</i>	0302 89	20.00
7	<i>Scomberomorus commerson</i>	0302 89	35.00
8	<i>Lutjanus sp</i>	0302 89	44.50
9	<i>Caranx sp</i>	0302 89	49.00

Capture d'écran 19 : certificat de capture - liste des produits de la pêche maritime par espèce, tarif du numéro douanier et poids

Contenu du lot <input style="border: none; padding: 0 5px;" type="button" value="+"/>				
Espèce	Quantité importée (kg)	Quantité transformée (catch processed) (kg)	Pays de provenance	Certificat de capture
Portunus pelagicus	390.5	—	Sri Lanka [LK]	Pos 1: LK/DF/21/AH1234 Sri Lanka
Penaeus monodon	100.5	—	Sri Lanka [LK]	Pos 1: LK/DF/21/AH1234 Sri Lanka
Sepioteuthis lessoniana	65	—	Sri Lanka [LK]	Pos 1: LK/DF/21/AH1234 Sri Lanka
Otra pesca	148.5	—	Sri Lanka [LK]	Pos 1: LK/DF/21/AH1234 Sri Lanka
704,5 kg poids total de la quantité importée				

Capture d'écran 20 : aperçu des produits de pêche maritime saisis dans le portail INN



- Si, pour un produit, il existe un numéro du tarif douanier spécifique à l'espèce, celui-ci doit être saisi séparément.
- Si un nom d'espèce dans TRACES NT ne correspond pas exactement au nom d'espèce enregistré dans INPEC, la désignation correcte doit être sélectionnée manuellement dans le menu déroulant (Capture d'écran 21). Exemple : *Uroteuthis* → *Uroteuthis* spp. (voir aussi Tableau 5)

**Contenu du lot position 2**

Espèce	Uroteuthis	Espèce *	- Veuillez sélectionner -
Importation Quantité (kg)	157.0 KGM	Importation Quantité (kg) *	157
Pays de provenance	Sri Lanka [LK]	Pays de provenance *	Sri Lanka [LK]

Capture d'écran 21 : sélection manuelle de la désignation correcte

- Si, pour un produit, plusieurs espèces figurent dans TRACES, INPEC reprend seulement le premier nom d'espèce (Capture d'écran 22). Corrigez les données conformément aux explications de la page précédente.


**Contenu du lot position 2**



Espèce	Lutjanus malabaricus Lates calcarifer Coryphaena hippurus Parupeneus indicus Thunnus albacares	Espèce *	Lutjanus malabaricus
Importation Quantité (kg)	941.52 KGM	Importation Quantité (kg) *	941.52
Pays de provenance	Sri Lanka [LK]	Pays de provenance *	Sri Lanka [LK]



Capture d'écran 22 : si, pour un produit, plusieurs espèces figurent dans TRACES, INPEC reprend seulement le premier nom d'espèce.





## 5.2 Saisir et attribuer un ou des certificats de capture

1. Cliquez sur l'icône « Ajouter » pour saisir tous les certificats de capture en lien avec le lot (explications détaillées au point 4.2).
2. Si le lot est assorti d'un seul certificat, son contenu lui est attribué en cliquant sur l'icône « Matrice ». Le contenu peut également être attribué à l'aide de la fonction « Modifier » (Capture d'écran 23).

**Certificat(s) de capture** 

Position	N° du certificat de capture	État du pavillon	Zone de pêche	Date de saisie	Actions
1	LK/DF/2021/03456	Sri Lanka [LK]	Area 57 (Indian Ocean, Eastern)	27.02.2022 17:00	 

**Contenu du lot**  

Espèce	Quantité importée (kg)	Quantité transformée (catch processed) (kg)	Pays de provenance	Certificat de capture	Actions
Xiphias gladius	148.15	—	Sri Lanka [LK]	Attribuer le certificat de capture	 
Thunnus albacares	45	—	Sri Lanka [LK]	Attribuer le certificat de capture	 

**193,15 kg poids total de la quantité importée**

Capture d'écran 23 : attribuer le contenu au bon certificat de capture



3. **Important** : dans TRACES, les produits sont saisis en fonction de leur numéro du tarif douanier ; dans le portail INN, le contenu des lots doit correspondre aux indications figurant sur le certificat de capture et chaque espèce doit être attribuée au bon certificat. Il se peut donc qu'il faille modifier le contenu du lot après synchronisation des données avec TRACES pour que chaque certificat de capture soit associé au bon contenu du lot.

### Exemple

Le produit *Thunnus albacares* (269,7 kg ; Capture d'écran 24) provient de deux certificats de capture et doit donc être saisi deux fois et attribué aux certificats de capture correspondants (Capture d'écran 25).

Erzeugnis	Species	Postennumme r	Menge	Anzahl der Packstücke	Nettogewicht
03044990	<b>Thunnus albacares</b>			<b>9 Styroporbox</b>	<b>269.71 Kg</b>
03044500	<b>Xiphias gladius</b>			<b>4 Styroporbox</b>	<b>64.95 Kg</b>

Capture d'écran 24 : les produits de la pêche maritime tels qu'ils ont été saisis dans TRACES

Contenu du lot <input type="button" value="+"/> <input type="button" value="iii"/>				
Espèce	Quantité importée (kg)	Quantité transformée (catch processed) (kg)	Pays de provenance	Certificat de capture
Thunnus albacares	125	–	Sri Lanka [LK]	Pos 1: LK/DF/21/AJ4413/01 Sri Lanka
Thunnus albacares	144.71	–	Sri Lanka [LK]	Pos 2: LK/DF/21/AJ4413/02 Sri Lanka
Xiphias gladius	64.95	–	Sri Lanka [LK]	Pos 3: LK/DF/21/AJ4413/03 Sri Lanka

Capture d'écran 25 : saisie du contenu du lot dans le portail INN

## 5.3 Charger des documents

Cliquez sur l'icône « Modifier » pour charger les documents relatifs à votre lot (voir point 4.4).

Une fois les quatre sections du formulaire dûment renseignées, vous pouvez soumettre votre lot (voir chapitre 6).



## 6 Soumettre, modifier, copier et supprimer les données d'un lot

Une fois terminée la saisie d'un nouveau lot, une barre d'action (Capture d'écran 26) apparaît tout en haut, sous le numéro du lot. Le Tableau 8 décrit les différentes actions et fonctions.

### Remarque

Seules les actions qui peuvent être exécutées en fonction du statut du lot s'affichent.

The screenshot shows the OSAV portal interface. At the top, there are navigation links for 'Le Conseil fédéral', 'DFI', and 'OSAV'. The main header includes the Swiss Confederation logo and the text 'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV Contrôles INN des produits de la pêche maritime'. Below this, the lot number 'N° du lot IUU22-00522' is displayed. A red-bordered action bar contains four buttons: 'Vérifier en interne', 'Soumettre', 'Supprimer', and 'Copier les données du lot'. Below the action bar, there are links for 'Page d'accueil portail INN', 'Notifier un nouveau lot', and 'Rechercher un lot existant'. At the bottom, there is a link for 'Informations sur le lot' with a pencil icon.

Capture d'écran 26 : barre d'action

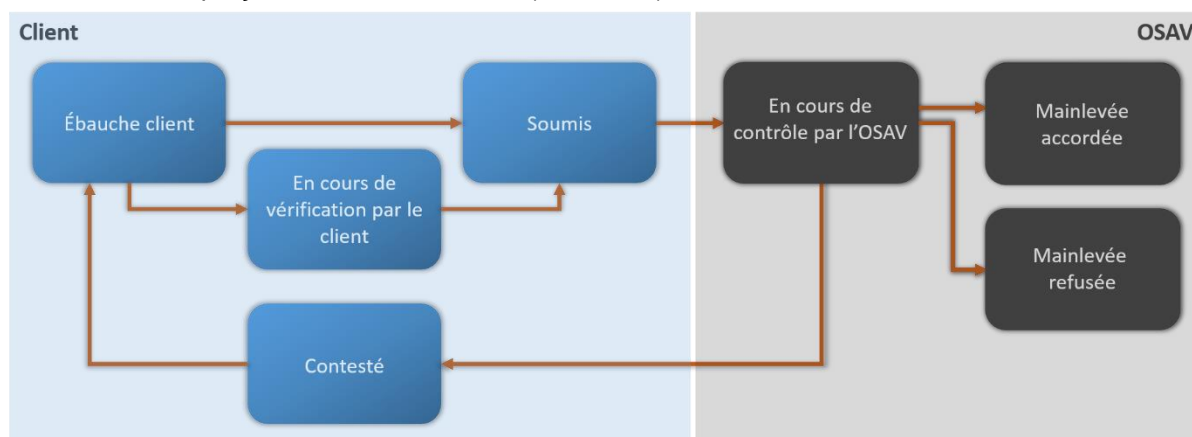
Tableau 8 : description des différentes actions/fonctions

Action/fonction	Description
	Le lot est soumis à l'OSAV en vue du contrôle INN (statut « Soumis »).
	Fonction facultative servant au déclarant à vérifier en interne le dossier avant de le soumettre (statut « En cours de vérification par le client »)
	Il est possible de ramener au statut « Ébauche client », pour le modifier, un lot dont le statut est sur « Soumis ».
	Il est possible de supprimer un lot tant qu'il est sur le statut « Ébauche client » et qu'il n'a jamais été soumis auparavant.
	Pour éviter d'avoir à saisir à chaque fois des informations récurrentes, il est possible de copier les données d'un lot existant. La fonction « Copier les données du lot » permet de créer un nouveau lot (statut « Ébauche client ») à partir des données du « lot modèle ». Certains champs de données et documents ne sont pas repris et doivent être saisis avant de soumettre le lot.
	Cette fonction permet de faire passer le statut d'un lot de « Contesté » à « Ébauche client », afin qu'il puisse être modifié, et la lacune, comblée.
Modifier le lot	Il est possible de modifier un lot quand son statut est sur « Ébauche client » ou « En cours de vérification par le client ». Chaque section <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations sur le lot</li> <li>• Certificat(s) de capture</li> <li>• Contenu du lot</li> <li>• Documents</li> </ul> peut être éditée séparément avec la fonction « Modifier ».



## 7 Statut

Le diagramme ci-dessous (Capture d'écran 27) visualise le processus de notification et de contrôle d'un lot. Il donne un aperçu des différents statuts (Tableau 9) et de la manière dont ceux-ci sont reliés.



Capture d'écran 27 : différents statuts d'un lot

Tableau 9 : description des statuts

Statut	Description
Ébauche client	Le lot est en cours de traitement chez le déclarant. La suppression du dossier n'est possible que s'il n'a jamais été soumis.
En cours de vérification par le client	Fonction et statut facultatifs servant au déclarant à vérifier en interne le dossier avant de le soumettre
Soumis	Le déclarant peut rebasculer le dossier sur « Ébauche client » en vue de le modifier. Une fois que le lot est sur « Soumis », l'OSAV reçoit le mandat de le contrôler.
En cours de contrôle par l'OSAV	Le lot est en cours d'examen par l'OSAV. Le déclarant ne peut plus y apporter aucune modification.
Mainlevée accordée	L'OSAV a accordé la mainlevée du lot. Le numéro de mainlevée INN apparaît dans le dossier. Il est également envoyé par e-mail.
Contesté	Le lot présente une lacune. Le motif de la contestation apparaît dans le dossier. Il est également envoyé par e-mail.
Mainlevée refusée	Le lot ne satisfait pas aux conditions d'importation. La mainlevée n'est pas accordée. Le motif du refus apparaît dans le dossier. Il est également est envoyé par e-mail.



## 8 Rechercher un lot existant

1. Sur la page d'accueil, cliquez sur « Rechercher un lot existant » Le masque de recherche s'ouvre (Capture d'écran 28).
2. Entrez les critères de recherche souhaités. Sous « Recherche avancée », vous avez accès à d'autres critères de recherche.
3. Cliquez sur « Rechercher ». Tous les résultats correspondants s'affichent dans la liste des résultats de recherche (Capture d'écran 29).

Capture d'écran 28 : masque de recherche « Rechercher un lot existant »

### Remarques

- Seuls des lots pour lesquels l'entreprise déclarée est soit déclarante, soit importatrice apparaissent dans la liste des résultats.
- Les entreprises qui gèrent plusieurs importateurs peuvent choisir le critère « Veuillez sélectionner » dans le champ de recherche « Importateur » pour afficher les lots de tous les clients gérés. Autrement, sélectionnez l'importateur voulu dans le menu déroulant pour obtenir la vue filtrée.
- La recherche peut porter simultanément sur plusieurs statuts.
- Cliquez sur le bouton « Réinitialiser les filtres » pour revenir au réglage par défaut.
- Dans les zones de texte, il est également possible de rechercher un bout de la saisie en insérant le signe % avant et/ou après le terme de recherche saisi.

Lots trouvés : 3

N° du lot	Date d'importation prévue	Importateur	Nom de l'exportateur	Pays de provenance	N° de réf. étranger	Nombre de certificats de capture	Statut	Délai	N° de mainlevée
IUU22-00522	01.03.2022	Beispiel Importeur [1082633] 3000 Bern	Seafood Co.	LK	Dossier 113.4	3	Ébauche client		
IUU22-00521	28.02.2022	Beispiel Importeur [1082633] 3000 Bern	Fresh Sea Food & Co.	LK		1	Mainlevée accordée		F-IUU22-00391
IUU22-00523	25.02.2022	Beispiel Importeur [1082633] 3000 Bern	Fresh Sea Food & Co.	LK		1	Ébauche client		

Capture d'écran 29 : liste des résultats de recherche

### Remarques

- Une fois le lot ouvert, cliquez soit sur la flèche en haut à gauche du navigateur, soit sur « Retour à la vue d'ensemble » en bas à gauche pour revenir à la liste des résultats de recherche.





- Les lots dont le statut est « Mainlevée accordée » sont colorés en **vert**.
- Si la date d'importation prévue est passée, le lot est coloré en **rouge**.

## 9 Décisions relatives au contrôle

### 9.1 Mainlevée du lot

Les données et les documents soumis sont contrôlés : si le lot satisfait aux conditions d'importation décrites à l'art. 4 de l'ordonnance INN, l'OSAV accorde un numéro de mainlevée.

Celui-ci apparaît dans le dossier et le statut passe à « Mainlevée accordée ». Par ailleurs, un e-mail généré automatiquement avec le numéro de mainlevée est envoyé aux destinataires mentionnés (Capture d'écran 30).

Format du numéro de mainlevée : **F-IUUJJ-xxxxx**

(**attention** à ne pas le confondre avec le numéro du lot)

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le numéro de mainlevée relatif à votre notification préalable :

**N° de mainlevée F-IUU22-18875**

(Ce numéro doit être indiqué dans le système e-dec)

Numéro de lot INPEC : [IUU22-00520](#)

Déclarant : Déclarant exemple, 8005 Zurich

Importateur : Importateur exemple, 4002 Bâle

Numéro de référence étranger : Dossier 237.76/113

Exportateur : Fresh Fish Ltd.

Date d'importation prévue : 26.02.2022

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout complément d'information

([iuu@blv.admin.ch](mailto:iuu@blv.admin.ch)).

*Capture d'écran 30 : message généré automatiquement suite à l'octroi de la mainlevée*

#### Remarque

Le numéro de lot INPEC dans l'e-mail est un lien actif. Quand vous cliquez dessus, vous ouvrez le lot correspondant dans le portail INN.

### 9.2 Mainlevée automatique du lot

Une mainlevée automatique est accordée aux lots de pêche maritime suivants :

- les produits frais de la pêche maritime importés par voie aérienne le week-end ;
- les lots importés un jour férié officiel de l'administration fédérale.

Format du numéro de mainlevée automatique : **A-IUUJJ-xxxxx**

Les lots doivent être dûment soumis, avant leur arrivée, avec des certificats de capture valables et les documents d'accompagnement requis. Tous les lots sont contrôlés ultérieurement.

#### 9.2.1 Week-end

Les lots de produits frais de la pêche maritime importés par voie aérienne le week-end peuvent être dédouanés moyennant un numéro de mainlevée automatique. Cette fonction est soumise à



l'autorisation de l'OSAV. Les entreprises désireuses de bénéficier de cette possibilité peuvent déposer une demande d'autorisation à l'adresse [iuu@blv.admin.ch](mailto:iuu@blv.admin.ch).

La mainlevée automatique est activée le vendredi à 16 h et désactivée le lundi à 10 h. Si la date d'importation prévue d'un lot se situe dans cette période (date/heure) et que l'entreprise dispose de l'autorisation *ad hoc*, la mainlevée du lot est automatiquement accordée. Comme pour la mainlevée manuelle, un e-mail avec le numéro de mainlevée correspondant est automatiquement envoyé aux destinataires indiqués.

### 9.2.2 Jours fériés officiels de l'administration fédérale

Une mainlevée automatique est accordée à toutes les entreprises enregistrées sur le portail INN pour les lots de pêche maritime dont l'importation prévue tombe un jour férié officiel de l'administration fédérale (date/heure) (Tableau 10).

Tableau 10 : jours fériés officiels de l'administration fédérale

*Jours fériés	Date
Nouvel An	1 <sup>er</sup> janvier
Saint-Berthold	2 janvier
Vendredi saint	<i>variable</i>
Lundi de Pâques	<i>variable</i>
Ascension	<i>variable</i>
Lundi de Pentecôte	<i>variable</i>
Fête nationale	1 <sup>er</sup> août
Noël	25 décembre
Saint-Étienne	26 décembre

### 9.3 Contestation du lot

Si des documents/informations font défaut ou si les données concernant le lot comportent des lacunes, celui-ci est contesté. L'OSAV accorde un délai supplémentaire de sept jours ouvrés pour y remédier. En vertu de l'art. 16, al. 2, de l'ordonnance INN, la mainlevée du lot est suspendue durant cette période tant que les lacunes n'ont pas été comblées. L'entreposage et les coûts associés sont à la charge de l'importateur.

Dès qu'un lot est contesté, son statut passe à « Contesté », ce qui déclenche l'envoi automatique d'un e-mail au déclarant et à l'importateur ainsi qu'à tous les autres destinataires concernés par le lot. Le message détaille le motif de la contestation ainsi que les mesures qui en découlent. Ces mêmes informations sont sauvegardées au bas du lot concerné dans le portail INN (Capture d'écran 31). Tout lot faisant l'objet d'une contestation est signalé par un point d'exclamation rouge, et la date d'expiration du délai pour combler la lacune est indiquée au niveau du lot (Capture d'écran 32).



## Contestation

Date limite pour combler les lacunes 08.03.2022

Remarque sur la contestation Le certificat de capture est manquant, veuillez le soumettre.

### Mesure

Conformément à l'art. 10, al. 3, de [l'ordonnance sur le contrôle de l'origine licite des produits de la pêche maritime importés](#) (ordonnance INN, RS 453.2), l'OSAV accorde un délai de sept jours ouvrés à compter de l'envoi du présent message pour combler les lacunes mises en évidence.

En vertu de l'art. 16, al. 2, de l'ordonnance INN, la mainlevée du lot est suspendue durant cette période tant que les lacunes n'ont pas été comblées. L'entreposage et les coûts associés sont à la charge de l'importateur.

Si les lacunes ne sont pas comblées dans le délai imparti, la mainlevée du lot est refusée par voie de décision (art. 16, al. 2 de l'ordonnance INN).

Merci de nous adresser un e-mail si vous souhaitez que nous établissions une décision soumise à émoluments (120 francs) et sujette à opposition pour l'octroi du délai supplémentaire.

Capture d'écran 31 : motivation de la contestation et mesures en découlant

N° du lot	Date d'importation prévue	Importateur	Nom de l'exportateur	Pays de provenance	N° de réf. étranger	Nombre de certificats de capture	Statut	Délai	N° de mainlevée
IUU22-00522	01.03.2022	Beispiel Importeur [1082633] 3000 Bern	Seafood Co.	LK	Dossier 113.4	3	Contesté	08.03.2022	

Capture d'écran 32 : signalisation d'un lot contesté et indication du délai

### 9.3.1 Modifier un lot contesté

1. Dans la barre d'action, cliquez sur la fonction « Modifier ».
2. Le lot passe du statut « Contesté » à « Ébauche client » : il est alors possible de le modifier et de combler les lacunes mises en évidence.
3. Une fois toutes les lacunes comblées, cliquez sur « Soumettre ».

## 9.4 Mainlevée refusée du lot

Si un lot de pêche maritime ne satisfait pas aux conditions d'importation décrites à l'art. 4 de [l'ordonnance INN](#) (RS 453.2), l'OSAV ne peut pas accorder sa mainlevée (art. 16, al. 2). La marchandise ne peut donc pas être importée en Suisse.

Le lot passe au statut « Mainlevée refusée ». Le refus de mainlevée d'un lot est communiqué par e-mail au déclarant et à l'importateur, ainsi qu'à tous les destinataires concernés par le lot. Le message détaille le motif du refus de la mainlevée ainsi que les mesures qui en découlent. Ces mêmes informations sont sauvegardées au bas du lot concerné dans le portail INN (Capture d'écran 33).

L'importateur reçoit une décision soumise à émoluments (120 francs) et sujette à opposition.

## Contestation

Remarque sur la contestation Aucun certificat de capture valide n'a été soumis pour ce lot.

### Mesure

Le lot précité ne satisfait pas aux conditions d'importation définies à l'art. 4 de [l'ordonnance sur le contrôle de l'origine licite des produits de la pêche maritime importés](#) (ordonnance INN, RS 453.2). **Dans ces conditions, l'OSAV ne peut pas accorder de mainlevée** (art. 16, al. 2, ordonnance INN).

La marchandise ne peut donc pas être importée en Suisse. Un éventuel entreposage ainsi que les coûts qui en découleraient sont à la charge de l'importateur.

Capture d'écran 33 : motivation du refus de mainlevée et mesures en découlant